



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 15 février 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Selon divers témoignages, les délais de remboursement des prestations de soins de santé de la part de la Caisse nationale de santé (CNS) aux assurés se sont allongés et excèdent même six à huit semaines.

Par ailleurs, les conditions pour bénéficier du remboursement par chèque ou par virement instantané dans une des agences de la CNS ne sont pas toujours faciles à remplir et un certain nombre d'agences a même été fermé, dont celle au boulevard Royal.

J'aimerais dès lors poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- Madame la Ministre est-elle au courant que les remboursements de la part de la CNS accusent des retards pouvant dépasser six à huit semaines ?
- Madame la Ministre est-elle d'accord pour dire que de tels retards sont démesurés et qu'ils risquent de mettre à mal la situation financière des assurés – surtout lorsqu'ils sont atteints de maladies chroniques et qu'ils sont contraints de se soumettre régulièrement à des consultations et traitements médicaux ?
- Quelle est la raison des retards accumulés et comment compte-t-on remédier à cette situation ?
- Madame la Ministre est-elle au courant des modalités souvent compliquées de remboursement par chèque ou par virement instantané dans les agences de la CNS ?
- Quelles mesures sont envisagées pour faciliter le remboursement par chèque ou par virement instantané ?
- Dans quels délais le système de paiement immédiat direct sera-t-il accessible chez tous les médecins et professionnels de santé et pour tous les assurés ?
- Par quels moyens Madame la Ministre compte-t-elle motiver et soutenir les médecins et autres professionnels de santé pour qu'ils participent au déploiement du système de paiement immédiat direct ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo  
Député